COMPLIANCE CONCURRENCE - RSE - ENVIRONNEMENT

Devoir de vigilance CS3D : cartographier les risques, prévenir et piloter le plan

Les exigences de vigilance dépassent le périmètre des fournisseurs de rang un. Les questionnaires envoyés reviennent incomplets, les achats indirects échappent à toute évaluation, les alertes remontent par des canaux informels et le plan de vigilance existant décrit des intentions plutôt que des mesures vérifiables. Les clients et les financeurs commencent à demander des preuves. Cette journée de sept heures traite la mise en conformité opérationnelle. Le participant apprend à cartographier les risques humains et environnementaux sur sa chaîne d'activités, à hiérarchiser les mesures de prévention, à organiser le dispositif d'alerte puis à construire le suivi attendu.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 250 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs conformité juristes directeurs RSE et responsables achats chargés du déploiement du devoir de vigilance.

PRÉREQUIS
Maîtrise des démarches de conformité et connaissance des processus achats de son entreprise.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les exigences de la CS3D par rapport au dispositif de vigilance existant
- Délimiter la chaîne d'activités couverte par la vigilance
- Cartographier les risques humains et environnementaux par famille d'achats
- Hiérarchiser les mesures de prévention et d'atténuation
- Organiser le dispositif d'alerte et le traitement des signalements
- Structurer le suivi des mesures et le compte rendu aux parties prenantes

03 Programme détaillé

M1 Cadre et périmètre du devoir de vigilance

- Savoir ce que l'entreprise doit couvrir
- Logique de la CS3D et articulation avec le dispositif français existant
- Notion de chaîne d'activités et limites du périmètre
- Entreprises concernées directement et par effet de ruissellement
- Articulation avec les obligations de publication d'informations de durabilité
- À retenir : La vigilance porte sur des risques pour les personnes et l'environnement et non sur les risques pour l'entreprise.

M2 Cartographie et mesures de prévention

- Hiérarchiser avant d'agir
- Méthode de cartographie par famille d'achats et par zone géographique
- Critères de gravité de probabilité et de réversibilité
- Évaluation des partenaires commerciaux et limites des questionnaires
- Clauses contractuelles et plans d'action correctifs
- Formation et accompagnement des fournisseurs sensibles
- Atelier : Les participants cartographient les risques d'une famille d'achats et classent les trois mesures de prévention prioritaires.

M3 Alertes mesures correctives et suivi

- Faire fonctionner le dispositif
- Canaux de signalement accessibles aux personnes concernées
- Traitement d'une alerte et mesures correctives graduées
- Conditions de suspension ou de rupture d'une relation commerciale
- Indicateurs de suivi et dispositif d'évaluation de l'efficacité
- Compte rendu aux instances et aux parties prenantes
- Mise en situation : Le groupe traite une alerte portant sur les conditions de travail d'un sous-traitant et arbitre la suite donnée à la relation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 250 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr